

voisinage afin de se mieux préparer elles-mêmes à recevoir JÉSUS-CHRIST.

Catherine eut la consolation de faire un petit voyage à Montréal. Là, elle vit des religieuses, dont le genre de vie lui donna ample matière à réflexion. Elle s'informa de tout et elle apprit que ces vierges s'étaient données à Dieu par le vœu de chasteté perpétuelle. Elle voulut en faire autant et les missionnaires lui en accordèrent bientôt la permission. Catherine choisit le jour de l'Annonciation pour prononcer son vœu de virginité.

Depuis ce moment Catherine sembla dégagée de tout lien terrestre. Ses soupirs montaient sans cesse vers le ciel ; ses austérités ne connurent plus de bornes, au point que les missionnaires durent lui enjoindre la modération. Malgré les adoucissements qu'elle dut mettre à cette vie de pénitence, Catherine se voyait dépérir à vue d'œil, et bientôt son corps ne fut plus qu'un squelette. Mais son âme s'embellissait de jour en jour ; toutes les vertus brillaient en elle du plus vif éclat.

Une vie si sainte devait être couronnée par une précieuse mort. Ses derniers moments furent des plus édifiants, tant sa patience et son union avec Dieu semblaient parfaites. Le mardi de la semaine sainte 1680, Catherine devint tellement faible, que le ministre du Seigneur jugea prudent de lui donner le saint Viatique et de lui administrer l'Extrême-Onction. Le lendemain, sur les trois heures de l'après-midi, après avoir prononcé les saints noms de JÉSUS et de MARIE, Catherine Tekakouitha entra dans une douce agonie, et une demi-heure plus tard, elle expirait paisiblement, comme si elle fut entrée dans un sommeil tranquille et bienfaisant.

Ainsi mourut Catherine Tekakouitha, dans la vingt-quatrième année de son âge, après avoir embaumé la mission du Sault du parfum de ses vertus. Plusieurs